

Des Partis Politiques Turcs à L'épreuve De La Crise Des Réfugiés Syriens: Analyse Des Programmes Pour Les Elections De 2015*

Türkiye'deki Siyasi Partilerin Suriyeli Mülteciler Krizine Yaklaşımları: 2015 Seçimleri Parti Programları İncelemesi

Merve ÖZDEMIRKIRAN-EMBEL** 
Ersin EMBEL*** 

Résumé

L'arrivée et l'accueil des Syriens dont le statut juridique reste ambigu, puisque la Turquie maintient sa limitation géographique à la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, sont devenus sujets de controverse dans la société turque. La gestion de l'accueil des Syriens occupe l'agenda des partis politiques en Turquie. Des stratégies de politique étrangère (l'accord avec l'Union Européenne relatif aux réfugiés syriens, les rapports avec le régime de Damas) aux questions sociales (xénophobie, accès aux services publics, etc.) ce phénomène migratoire s'impose dans les discours des hommes et femmes politiques ainsi que dans les programmes des partis. Cet article a pour objectif d'analyser les réactions des quatre partis politiques représentés dans l'Assemblée nationale de la Turquie, Parti pour la justice et le développement (AKP), Parti républicain du peuple (CHP), Parti du mouvement nationaliste (MHP) et Parti démocratique des peuples (HDP), à l'égard de l'arrivée massive des Syriens en Turquie. Les programmes de ces partis présentés au moment des deux élections nationales qui ont eu lieu après l'arrivée des Syriens (les élections de juin et de novembre 2015) seront examinés afin de comprendre quelles sont les convergences et les divergences des approches à l'immigration syrienne entre les partis politiques turcs représentés au parlement.

Mots-clés : Syrien(ne)s, Turquie, Migration Massive, Partis Politiques

Öz

Türkiye'nin Mültecilerin Hukuki Durumuna İlişkin Cenevre Sözleşmesine koyduğu coğrafi sınırlama şerhi nedeniyle statüleri belirsizliğini koruyan Suriyelilerin Türkiye'deki varlığı ciddi bir tartışma konusu haline gelmiştir. Suriyelilerin ülkeye kabulü ve kabul edildikten sonraki durumları siyasi partilerin de gündemini meşgul etmektedir. Bu büyük göç hareketi dış politika stratejilerinden (Mültecilere ilişkin Avrupa Birliği'yle yapılan anlaşma, Şam rejimiyle ilişkiler, vs.) toplumsal konulara

* Une première version de cet article a été présentée lors du 7^{ème} Congrès international des associations francophones de science politique organisé autour du thème «Flux et frontières : réponses politiques et identitaires» à Montréal, Québec, 17-19 Mai 2017

** Université de Marmara, Faculté de science politique, merve.ozdemirkiran@marmara.edu.tr

*** Université d'Altınbaş, Faculté des sciences économiques et administratives, ersin.embel@altinbas.edu.tr

kadar (Suriyelilere karşı yabancı düşmanlığı, kamu hizmetinden yararlanmaları, vs.) siyasetçilerin söylemlerinin ve siyasi partilerin programlarının içeriğine etki etmektedir. Bu çalışma kapsamında Türkiye Büyük Millet Meclisi'nde temsil edilen dört siyasi partinin Adalet ve Kalkınma Partisi (AKP), Cumhuriyet Halk Partisi (CHP), Milliyetçi Hareket Partisi (MHP) ve Halkların Demokratik Partisi (HDP)'nin Suriyelilerin Türkiye'ye kitlesel göçüne verdikleri tepkileri incelenmektedir. Suriyelilerin gelişinin ardından 7 Haziran 2015 ve 1 Kasım 2015 tarihlerinde gerçekleşen iki genel seçim sırasında bu dört siyasi partinin ilan ettiği seçim beyannameleri değerlendirilmiş, bu kapsamda Türkiye'deki siyasi partilerin Suriyeli göçüne yaklaşımlarındaki benzerlik ve farklılıklar, bu konu hakkında seçmenleriyle nasıl bir dil ve hangi kavramlarla iletişime geçtikleri ele alınmıştır.

Anahtar Kelimeler: Suriyeliler, Türkiye, Kitlesel Göç, Siyasal partiler

1. Introduction

Plus de 5 millions de réfugiés qui fuient la guerre en Syrie depuis 2011 cherchent asile dans les pays limitrophes, notamment la Turquie. Cette dernière a poursuivi depuis le début de la crise syrienne la politique de la « porte ouverte » permettant aux réfugiés de gagner les camps dans ses villes frontalières. En estimant que la chute du régime de Bashar al Assad en Syrie aurait été imminente, le gouvernement turc a prévu une durée limitée d'accueil pour les Syriens. Or, transformée en guerre civile, la crise en Syrie poursuit et la Turquie accueille à l'heure actuelle 3.630.575 Syriens selon les statistiques officielles de la Direction générale de la gestion de l'immigration (DGGI).¹ Cela est une vague migratoire inédite dans l'histoire de la Turquie et engendre toute une série de problèmes d'intégration exigeant des réponses politiques, juridiques, économiques, sociales et humanitaires dans les domaines de sécurité, de santé, d'éducation, de logement, etc. Dans plusieurs Etats, notamment dans ceux qui sont les plus industrialisés, l'enjeu migratoire est au cœur du débat politique comme le prouvent les différentes élections sur les deux côtés de l'Atlantique, aux Etats-Unis (élection de D. Trump comme Président), en Grande Bretagne (Brexit et l'arrivée au pouvoir de V. May, ensuite B. Johnson), en France (l'ascension du Front National présidé par Marine Le Pen), etc. La migration et les questions autour de l'accueil et l'intégration des « étrangers » dans le système juridique, politique, social et économique des pays d'accueil demeure depuis les années 1960 et elle occupe d'une manière croissante les enjeux électoraux ainsi que les comportements des électeurs.

Aux Etats-Unis, depuis les attentats du 11 septembre et surtout après la crise financière globale de 2008 provoquant toute une série de problèmes économiques, dont le chômage, les thèmes liés à la migration sont devenus sujets publiquement débattus. Ainsi les études sur les propositions des autorités politiques en termes de politiques publiques, de légalisation des migrants, les réactions des électeurs lorsqu'ils sont soumis aux discours pro ou anti-migration des partis ou d'autres mouvements politiques ont augmenté.²

1 Voir les statistiques de la DGGI (Juillet 2019) http://www.goc.gov.tr/icerik/migration-statistics_915_1024

2 Voir par exemple les travaux de J. Gimpel (i.e. Separate destinations: migration, immigration, and the politics of places, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1999) ou de Ted Brader, Nicholas A. Valentino, Elizabeth Suhay (What Triggers Public Opposition to Immigration? Anxiety, Group Cues and Immigration Threat, American Journal of Political Science, 2008, vol. 52.)

Quant à l'Europe, la situation est beaucoup plus complexe. Comme la littérature existante l'indique l'immigration constitue un enjeu déterminant de longue date dans les élections des pays européens ainsi que dans les élections européennes (Parlement européen³) (Odmalm, 2014).

L'entrée et la régulation des migrants en Europe de l'Ouest ont suscité de diverses réactions politiques. Dans certains pays, les partis anti-immigration ont émergé et ils ont bénéficié d'un soutien électoral important⁴, tandis que dans d'autres les politiques de migration ont été controversées (Van der Brug, 2015). Même si la question migratoire est, malgré les réactions qui se cristallisent sur les discours xénophobes des extrêmes droites, souvent débattue autour des concepts de citoyenneté, démocratie et constitution, cela ne prive pas pour autant les partis politiques d'utiliser le débat européen comme instrument d'enjeux nationaux. (Dollat, 2009). En effet, la multiplication des questions liées aux enjeux de sécurité (notamment la montée du terrorisme global) et aux problèmes économiques (crise de la zone Euro, dette grecque) ainsi que les amalgames et les généralisations sur ces enjeux dans les discours des responsables politiques rend l'immigration de plus en plus présente dans les débats électoraux. Ceci transforme cet enjeu en un phénomène de la compétition politique (Odmalm & Bale, 2015). Les enjeux relatifs à l'immigration sont devenus une variable d'analyse pour catégoriser les partis politiques dans l'espace européen. Selon une étude sur les partis anti-immigration en Europe de l'Ouest, ces partis se répartissent en trois grands types : les partis de protestation, les partis racistes et les partis d'extrême droite. Les premiers sont des partis anti-système non révolutionnaires, les seconds sont concentrés sur l'unique problème de l'immigration, les derniers sont des partis anti-système révolutionnaires (Fennema, 1997).

L'émergence de ces partis et l'adoption des discours anti-migrant par d'autres partis qui ne sont pas nécessairement classés dans l'extrême droite conduisent par conséquent les responsables politiques de prendre des mesures restrictives dans le domaine de l'immigration et de développer des politiques publiques répondant à ce type de discours. Comme le confirme une étude menée sur les législations de trois pays de l'UE (France, Allemagne et Grande Bretagne) l'acuité du problème, estimée en fonction de l'influence du chômage, de la croissance et du nombre d'immigrants et de réfugiés, est un facteur prédictif de législations nationales restrictives (Givens & Luedtke, 2005). Autrement dit, les partis politiques ainsi que les gouvernements – qui sont par leur nature, en compétition politique permanent pour garder leur position – développent des réponses et des stratégies par rapport aux enjeux migratoires en fonction de leur position politique et idéologique.

Cependant cette évidence n'est pas aussi facile à analyser et comparer. Même si les problèmes se convergent et que des solutions communes s'exigent, même les pays qui se ressemblent

3 Pour une analyse sur les comportements des partis politiques anti-immigration au sein du Parlement européen, voir Meindert Fennema et Christopher Pollmann, Ideology of anti-immigrant parties in the European Parliament, *Acta Politica*, 1998 Vol 33, No :2, 111-138.

4 Selon une étude le soutien aux partis aux partis d'extrême droite (d'anti-immigration) est plus fort dans les sociétés les plus riches. Plus la pénurie économique diminue les inquiétudes liées à la rivalité économique diminue également. Cependant d'autres préoccupations liées à l'intégration apparaissent (O'Connell, 2005).

plus en matière de l'immigration, comme la France et l'Allemagne, développent des politiques considérablement différentes (Withol de Wenden, 2009). Comme Andall l'expose, chaque pays a sa propre trajectoire dans le domaine de la migration, certains sont des terres d'accueil, d'autres reçoivent des migrants tout en continuant à envoyer les leurs à l'étranger, quant à un troisième groupe de pays, ils offrent aux migrants une terre de transit (2007).

En Turquie où l'enjeu migratoire n'est guère un phénomène nouveau le débat s'intensifie depuis l'arrivée de presque quatre millions de Syriens. Par conséquent les acteurs politiques développent leurs réactions face à ce phénomène en fonction des dynamiques internes du pays. En fait, à l'instar du cas canadien où l'immigration est restée un sujet non-partisan qui ne figure pas de manière évidente pendant les campagnes électorales (Black et Hicks, 2008), dans l'espace politique turc l'immigration ne se manifestait pas régulièrement comme un enjeu aux moments électoraux. Pourtant des crises *ad hoc* comme des crises humanitaires et/ou politiques qui ont conduit la Turquie à ouvrir ses portes aux réfugiés et/ou migrants (les Turcs de la Bulgarie dans les années 1980 ou les réfugiés irakiens en 1991) ont suscité d'intenses débats au sein des partis politiques et de l'opinion public.

Malgré son absence dans les débats électoraux la migration est un phénomène récurrent dans l'Empire ottoman et dans la Turquie moderne. L'histoire des migrations dans cet espace est construite majoritairement par des mouvements de population forcés ou orientés, les migrations volontaires sont relativement rares. Dans l'Empire les sujets ottomans ont été parfois déplacés d'un endroit à l'autre pour des raisons de contrôle politique ou pour renforcer l'idéologie de conquête (Faroqhi, 2014; Erder, 2009). En outre l'Empire a également reçu des flux de réfugiés à l'instar des Séfarades au 16^{ème} siècle. L'Empire ottoman avait mis en place une politique de peuplement (*iskan politikası*) pour gérer tous ces mouvements de population. Conformément à son système cosmopolite de « millet », l'Empire ottoman a pu mélanger différentes populations jusqu'à ce que les idées nationalistes aient provoqué le démantèlement de ces territoires dans les Balkans. La formation des Etats-nations sur ces territoires a conduit le déplacement des populations musulmans et juifs des Balkans vers la capitale de l'Empire et l'Anatolie, cela a été également le cas dans la région de Caucase et de Crimée (Chatty, 2010).

Dans la Turquie moderne, après la proclamation de la République et surtout après la mise en place des accords d'échange de populations entre la Turquie et la Grèce la Turquie a continué à gérer les mouvements de population. Les lois sur la réception des populations ont été faites conformément à l'identité turque de l'Etat-nation et seules les populations turques et musulmanes des anciens territoires ottomans ont obtenu le droit d'immigrer en Turquie. Entre 1923 et 1997, plus d'un million et demi de musulmans et musulmans de langue turque de la Bulgarie, de la Yougoslavie, de la Roumanie, de la Grèce et du Turkestan chinois ont immigré.⁵

5 Voir le rapport de la Commission sur la Loi du peuplement au sein de la Grande Assemblée Nationale de la Turquie (*İskan Kanunu Tasarısı ve İskan Kanununda Değişiklik Yapılması Hakkında Kanun Tasarısı ile Bayındırlık, İmar, Ulaştırma ve Turizm Komisyonu Raporu*) (1/352, 1/12 (Ankara, 2003).

Même si plusieurs de ces voisins étaient des anciens territoires ottomans et les migrants étaient musulmans, ils n'avaient pas le droit d'immigrer et de s'installer en Turquie en vertu de la loi sur le peuplement. En outre, en raison de la limitation géographique que la Turquie applique à la Convention de l'ONU de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de New York de 1967, ils n'ont pas non plus le droit de demander le statut de réfugié.⁶ Cette réserve concerne le pays d'origine du demandeur d'asile : seuls ceux qui viennent d'un Etat membre du Conseil de l'Europe sont pris en charge par la Turquie. Le pays accorde néanmoins l'asile temporaire aux réfugiés non-européens, en principe en attendant qu'une solution soit trouvée pour eux ailleurs, notamment par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).⁷ A l'heure actuelle le droit d'asile est régi par une loi de 1994, amendée en 1999, 2006 et 2013. Seuls les demandeurs d'asile originaires des pays européens peuvent avoir le statut de réfugiés s'ils justifient de craintes liées à la nationalité, la race, la religion, les opinions politiques ou l'appartenance à un groupe social comme prévues par la convention de Genève. À côté, un statut de « réfugié conditionnel » concerne les personnes originaires d'un État non-européen ». Leur demande de protection est examinée par la direction générale de la migration qui peut accorder une autorisation de séjour temporaire pendant que le HCR évalue leur dossier.

Depuis la fin des années 1970, la Turquie est devenue « une salle d'attente » pour les migrants irréguliers qui ont l'intention de continuer en Europe et en Amérique du Nord (Erder, 2000 : 251). Ces migrants en transit viennent principalement du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique, parmi eux on voit le plus souvent des Afghans, des Somaliens et, depuis 2011, les Syriens (İçduygu et Aksel, 2012). En plus de ces demandeurs d'asile, la Turquie a reçu des travailleurs irréguliers de la Communauté des Etats indépendants depuis la chute de l'URSS. La Turquie maintient un régime de visa libéral avec la majorité de ces pays et accorde à leurs ressortissants une exemption de visa de quatre-vingt-dix-sept jours. Les migrants venant de ces pays, majoritairement des femmes, entrent en Turquie comme touristes avant de sortir et de réintégrer régulièrement le territoire turc pour éviter le statut de migrant irrégulier (Toksöz et al., 2012).

Quelle que soit le titre qualificatif que l'on lui attribue, pays d'accueil, pays d'envoi, pays de transit, la Turquie était un pays des migrations et le demeure encore. Cette dernière vague migratoire, inédite dans l'histoire de ce pays par la transformation démographique qu'elle suscite, mérite donc d'être examinée au niveau des réponses des partis politiques, qui au moins théoriquement, sont responsables de proposer des politiques pour l'accueil et l'intégration des migrants/demandeurs d'asile/réfugiés.

Cet article a pour objectif d'identifier les définitions que les partis utilisent pour désigner la situation des Syriens, les perceptions qu'ils ont sur ce flux migratoire ainsi que les politiques publiques qu'ils proposent voire des projets d'intégration qu'ils développent. A cette fin, l'article

6 Pour une analyse juridique détaillée des réserves de la Convention, voir Alberto Colella, Les réserves à la Convention de Genève (28 juillet 1951) et au Protocole de New York (31 janvier 1967) sur le statut des réfugiés, *Annuaire français de droit international*, Vol. 35, 1989, 446-475

7 Voir le Rapport global 2011 du HCR consultable sur <http://www.unhcr.org/fr/500e9f97b.pdf>

se focalise sur les déclarations électorales de quatre partis politiques représentés dans l'Assemblée nationale de Turquie, Parti de la justice et du développement (AKP – parti islamiste modéré, au pouvoir depuis 2002), Parti républicain du peuple (CHP – principal parti d'opposition, laïc et centre gauche), Parti du mouvement nationaliste (MHP – parti ultranationaliste) et Parti démocratique des peuples (HDP – parti proche du mouvement séparatiste kurde, tendance socialiste), pendant les deux élections législatives en 2015. Ces deux élections nationales qui ont eu lieu après l'arrivée des Syriens, les législatives du 7 juin 2015 et les élections anticipées du 1^{er} novembre 2015 constituent deux moments électoraux majeurs pendant lesquels la question des réfugiés syriens a été débattue au sein de l'opinion publique et il est devenu un enjeu électoral.

Ces deux moments électoraux sont méthodologiquement privilégiés et les suivants qui ont eu lieu après 2015 : le référendum constitutionnel en 2017, les élections présidentielles et les législatives en 2018 sont exclus. Les deux élections législatives en 2015 sont en effet les deux dernières élections du système parlementaire en Turquie. Or, le changement constitutionnel a affaibli et fragilisé le parlement comme lieu du débat politique et la présence des partis dans le parlement n'a plus les mêmes conséquences politiques dans le nouveau système présidentiel intitulé « système du gouvernement de la présidence » que dans le parlementarisme.⁸ La logique électorale a été dramatiquement changée dans ce nouveau système et les propositions des partis politiques dépendent désormais de plus en plus de leur alliances électorales voire des blocs qu'ils constituent en fonction de celles-ci.

Cette étude s'appuie sur l'application de l'analyse de contenu définie comme « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés » (Bardin, 1976 : 43). Cette méthode revient à rechercher les informations qui se trouvent dans un document ou dans une communication, à dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, à formuler et classer tout ce que contient ce document ou cette communication (Mucchielli, 1984 : 17). Comme le constate L. Bardin, le premier élément de l'analyse de contenu est la compréhension du sens explicite de la communication et le second est le dévoilement d'une signification implicite du message (Bardin, 1977 : 46). Cette méthode a été choisie pour cet article puisqu'elle est appliquée en science politique afin d'analyser des mécanismes de l'influence sociale, l'impact d'un discours politique sur les comportements, les choix d'adhésion à un parti, les choix des électeurs, l'influence des partis politiques sur leur électorat, l'analyse des idéologies et de la propagande. Donc elle est une méthode utile et fréquemment utilisée dans les études sur l'analyse de différents aspects des partis politiques, notamment celle des expressions produites par les partis afin de convaincre leur électorat. Elle permet ainsi à dévoiler ce que « contient » les textes produits par les partis politiques à l'instar des déclarations électorales. Ces textes demeurent, malgré de nouveaux outils d'expression et de communication qui s'émergent, des

8 Voir les modalités et paramètres du nouveau système sur le site officiel de la Grande Assemblée Nationale de la Turquie: https://global.tbmm.gov.tr/docs/constitution_en_2019.pdf

documents fondamentaux de communication des partis dans lesquels les principales intentions et les messages essentiels adressés à leur électorat se manifestent.

Dans l'objectif de comprendre quel sens que les partis politiques attribuent à la population syrienne réfugiée en Turquie et comment ils construisent des politiques publiques à partir de cette définition, les mots « invité » (*misafir*), réfugié (*mülteci*), demandeur d'asile (*siğınmacı*) et Syrien (*Suriyeli*) ont été recherchés dans chacun des textes de déclaration électorale. En effet, il n'existe pas de terme commun précis pour désigner la situation des Syriens. Si la Turquie a ratifié la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés et son protocole additionnel de 1967 sur l'asile, elle a mis une réserve géographique qui rend les procédures d'asile plus complexes.⁹ En s'appuyant sur cette réserve la Turquie n'a pas accordé de statut de réfugié aux demandeurs d'asile syriens. En revanche, le statut de protection temporaire est entré en vigueur en octobre 2011 conformément à l'article 10 du règlement de 1994 du ministère des affaires intérieures. Ce régime comprend des principes tels que la politique de la porte ouverte, la non-contrainte au retour, aucune détermination du statut individuel, l'hébergement dans des camps et d'autres services de base (Ihlamur-Öner, 2014 : 44). Malgré ce statut le gouvernement a opté pour l'utilisation de l'appellation "invité". Or, la situation des Syriens correspond à celle des réfugiés selon les normes du droit international et le mot réfugié (*mülteci*) est également utilisé pour les désigner. Cela est également le cas pour le demandeur d'asile (*siğınmacı*) qui est souvent utilisé pour proposer une appellation entre *misafir* et *mülteci*.¹⁰ Une utilisation simple et relativement neutre s'ajoute à celles-ci : Syriens (*Suriyeliler*). Ayant des significations différentes voire controversées les mots choisis ont un sens politique. C'est en se focalisant sur ceux-ci et sur la façon dont ils sont utilisés dans les textes (d'une manière positive, négative ou neutre) que nous avons examiné la position que les partis politiques ont à l'égard du flux migratoire des Syriens.

2. Parti de la justice et du développement (AKP)

Parti au pouvoir depuis les élections législatives de novembre 2002, responsable politique de la politique étrangère menée à l'égard de la crise syrienne et de la décision de l'accueil des Syriens en Turquie ne traite le sujet lors des législatives du 7 juin 2015 dans sa déclaration électorale de 380 pages qu'en quelques paragraphes.¹¹ Cela paraît paradoxale pour diverses raisons. D'abord, les autorités du gouvernement ainsi que les proches du parti présentent les travaux orchestrés par le gouvernement turc pour l'accueil des Syriens comme une histoire de succès politique et sociale. Dans le récit commun de l'AKP sur le territoire national ainsi qu'à l'étranger la gestion de cette crise humanitaire par la Turquie est exposée comme une grande réussite du gouvernement turc

9 Pour une analyse détaillée sur les difficultés de la procédure voir Lami Bertan Tokuzlu, "Yabancılar Ve Uluslararası Koruma Kanun'unun Yasal Belirli İlkesi Konusunda Türk Uygulamasına Katkısı Üzerine Bir Değerlendirme", *Uyuşmazlık Mahkemesi Dergisi*.

10 Pour plus de détails voir Sebnem Koser Akcapar, Dogus Simsek, *The Politics of Syrian Refugees in Turkey: A Question of Inclusion and Exclusion through Citizenship*, *Social Inclusion* Vol 6. No. 1, 2018.

11 Voir le programme électorale de l'AKP pour les législatives de juin 2015 : <https://www.akparti.org.tr/site/haberler/iste-ak-partinin-secim-beyanamesi/78619#1> (consulté le 20.02.2017)

malgré d'innombrables difficultés de cette tâche. En effet, dès le début de la crise humanitaire l'AKP a mis les politiques de migration au service de la politique étrangère en suivant une approche pragmatique. Le gouvernement turc a accueilli les réfugiés syriens en espérant que cela attirerait l'attention internationale sur la crise en Syrie (Korkut, 2014).

Or, dans son programme le parti se concentre davantage sur d'autres sujets en évitant de rendre plus visible la question des Syriens. Les législatives de juin 2015 ont été plutôt marquées par les questions relatives au ralentissement économique et au chômage. Par conséquent, informer les électeurs sur les ressources que l'Etat mobilise pour l'accueil des Syriens portaient d'importantes risques pour le parti au gouvernement. Le langage utilisé dans ce document évite habilement l'aspect économique de cet enjeu et traite du sujet dans le cadre des traits caractéristiques de la politique étrangère de l'AKP en se servant des concepts moraux et subjectifs : « la mission historique de la Turquie, les plus démunis, les indigents, les opprimés, les victimes, la responsabilité de conscience ». En s'appuyant sur une approche islamique à la question des réfugiés, l'AKP adopte un discours historique et culturel (Gülmez, 2019).

« Nous apportons de l'aide humanitaire sans discrimination sur la race, la religion, la langue. Nous ouvrons notre porte, notre cœur et nous offrons notre table à nos frères qui subissent un drame humanitaire notamment à ceux qui sont de la Syrie et de l'Irak. Nous nous organisons d'une manière efficace au sein de l'Etat et nous sommes en coopération avec les ONG. Notre camp de réfugiés à Suruç demeure le plus grand de la Turquie avec sa capacité de 35.000 personnes. [...] Nous avons apporté du secours au plus de 190.000 personnes de Kobane en seulement trois jours. Les enfants syriens ont appris avec nous la langue du savoir et non celle de la guerre. » (p. 316)

Dans la sixième partie du programme intitulée « Pays visionnaire et pionnier », il a été souligné que l'AKP « défend la justice, la liberté et la démocratie au nom de tous les indigents et les victimes du monde entier » (p. 324). En prétendant de suivre une politique étrangère basée sur des valeurs le parti affirme : « La raison principale du fait que la Turquie court à l'aide des opprimés, des victimes, des réfugiés et des indigents dans tous les coins du monde aujourd'hui est constituée des principes de la justice et de l'entraide qui forment notre mission historique. » (p. 325). Les représentants du gouvernement souvent affirment qu'il s'agit d'une responsabilité historique nécessitant l'hospitalité turque, car « nous ne pouvons pas garder le silence face aux événements, nous ne pouvons pas laisser ces personnes à leur sort, le tout au nom de l'humanité mais aussi au nom de la fraternité musulmane » (Memişoğlu et İlgit, 2016 :328)

Dans son programme du juin 2015 le parti annonce dans le même esprit ses projections d'avenir sur la question des réfugiés syriens :

« Les gouvernements d'AK Parti¹², dans le cadre de la responsabilité humanitaire et de conscience, continueront à procurer l'aide nécessaire pour panser les plaies des Syriens qui ont demandé

12 Le parti de la justice est du développement utilise depuis sa formation le nom de AK Parti. Ak est le synonyme du mot "beyaz" qui veut dire blanc en turc et signifie surtout l'innocence. Le parti insiste d'être appelé ainsi afin de se montrer comme un acteur politique qui n'est pas atteint par la corruption.

refuge à notre pays en s'enfuyant l'oppression du régime et ils resteront aux cotés de nos frères et sœurs syriens dans ces temps difficiles. » (p. 330)

« Nous offrons dans le cadre du droit international la “protection temporaire” aux Syriens qui ont fui la guerre et l'oppression. Nous pratiquons la politique de la “porte ouverte” depuis avril 2011. Tous les Syriens dans notre pays bénéficient de l'aide fondamentale et des services de santé. Bien que la communauté internationale doive prendre la responsabilité sur le sujet des réfugiés, notre pays n'a pas eu le soutien des pays économiquement développés et des organisations internationales. » (p. 334)

Même si l'augmentation en continu du nombre des Syriens et la fin de la situation temporaire (les Syriens ne peuvent pas retourner en Syrie puisque la guerre civile est loin de s'achever) exigent en urgence un plan d'intégration des demandeurs d'asile. Cependant la déclaration de l'AKP pour les législatives du juin 2015 ne contient aucun élément sur cet aspect. La majorité des Syriens ont quitté les camps, seulement %13 des Syriens en Turquie résident dans des camps de réfugiés qui se trouvent dans les villes frontalières, et leurs conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles et complexes. Ils ont commencé à s'installer dans les grandes villes, à se mêler à la vie quotidienne locale et plus encore ils ont intégré le marché de travail (Erdoğan, 2018). Cela suscite une source d'inquiétude majeure au sein de la population locale (Genç & Özdemirkiran, 2019) et un véritable problème social. Cependant aucune proposition concrète ne se présente dans le programme du parti au gouvernement à l'exception de l'engagement que le parti exprime au sujet de l'apprentissage linguistique des adultes syriens par la mobilisation de la branche linguistique de l'Université d'Ankara spécialisée dans l'enseignement de la langue turque aux étrangers (TÖMER).

Une simple recherche sur les mots que l'AKP utilise dans son programme afin de désigner les Syriens montre également l'impasse de définition qui perdure pour identifier la situation des Syriens en Turquie. Bien qu'il soit très présent dans la rhétorique des dirigeants turcs jusqu'en 2014, le mot « *misafir* » (invité) est absent dans ce programme. Or, après avoir déclaré sa politique de la porte ouverte, le gouvernement turc a systématiquement traité les Syriens d'“invités” et les a appelés ainsi. Dans tous les documents produits sur la situation des Syriens ainsi que dans les déclarations gouvernementales les autorités ont continué de se servir de ce terme contre l'avis des universitaires et des ONG (Şirin-Öner, Genç, 2015: 257).

Le mot réfugié se trouve deux fois dans le texte, il n'y a pas de référence au concept de demandeur d'asile L'AKP préfère les appeler simplement « Syriens » dans ce nébuleux univers de concepts imprécis (7 fois). Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'hospitalité initiale de la société turque a été diversifiée avec des perceptions et des attitudes nationales positives et négatives à l'égard des Syriens. (voir Erdoğan 2015; Kaya, 2016 et Genç et Özdemirkiran, 2019). Des études récentes montrent que cette approche et cette rhétorique d'invité n'ont plus aucune répercussion dans la société turque, elle a simplement eu un impact au début du mouvement migratoire (Erdoğan, 2017, 2018, 2019).

Puisque les tensions politiques aggravées par d'attaques terroristes successives sur le territoire national turc après les élections législatives du juin 2015 qui peuvent être analysées comme une défaite relative pour l'AKP, n'ont pas permis aux partis présentés dans le parlement de construire un gouvernement, les élections anticipées ont été organisées le 1^{er} novembre 2015.

La déclaration de l'AKP proposée aux électeurs pour les législatives « renouvelées » est visiblement plus courte que la précédente (100 pages en moins). Dans cette nouvelle version l'AKP reste fidèle à sa position précédente au sujet des Syriens. Néanmoins quelques ajouts attirent l'attention :

« Le conflit en Syrie qui continue depuis quatre ans occupe une place prioritaire sur notre agenda pour les dégâts humanitaires qui deviennent de plus en plus importants ainsi que pour les menaces contre la sécurité et la stabilité régionales provoquées par ce conflit. »

« Les gouvernements de l'AK Parti continueront de procurer le soutien nécessaire aux Syriens et aux Irakiens qui ont demandé refuge à notre pays en s'enfuyant aux atrocités du régime et à la terreur de Daesh¹³ et resteront aux cotés de nos frères et sœurs syriens et irakiens. La Turquie fera tous les efforts pour faire entendre la voix des demandeurs d'asile syriens au monde entier et sera la voix des Syriens sur toutes les plateformes internationales. » (p. 225).

Deux nouveautés peuvent être identifiées. Premièrement, la terreur de l'organisation de l'Etat islamique (EI) est dorénavant citée parmi les causes de la demande d'asile des Syriens en Turquie. Cela pourrait s'expliquer par l'augmentation des attaques de l'EI sur le territoire turc et contre les cibles turques. L'opinion publique en Turquie est devenue de plus en plus sensible et sceptique à l'arrivée des Syriens qui est associée dans les perceptions de la population à l'augmentation des problèmes de sécurité. Afin de calmer l'opinion publique, l'AKP souligne le fait que les Syriens sont aussi bien victimes de la terreur de l'EI que l'oppression du régime de Bashar al Assad. Deuxièmement, la Turquie se donne le rôle du protecteur des Syriens et s'engage pour faire entendre la voix des Syriens sur les plateformes internationales. Cette promesse peut être analysée dans le cadre du renforcement des rhétoriques traditionnelles du parti sur la protection des opprimés et victimes qui ont un retour non négligeable dans l'électorat de l'AKP.

« Nous offrons dans le cadre du droit international la “protection temporaire” aux Syriens qui ont fui la guerre et l'oppression. Nous pratiquons la politique de la “porte ouverte” depuis avril 2011. A l'heure actuelle le nombre de nos invités Syriens demandeurs d'asile s'élève au plus de 2 millions. Tous les Syriens dans notre pays bénéficient de l'aide fondamentale et des services de santé. Bien que la communauté internationale doive prendre la responsabilité sur le sujet des réfugiés, notre pays n'a pas eu le soutien des pays économiquement développés et des organisations internationales. » (p. 334)

13 Le gouvernement AKP appelle l'Etat islamique DEAŞ (se lit Déash) afin d'éviter l'utilisation du mot Islam avec la notion de terreur. Cependant les dirigeants ne respectent pas l'original du mot en arabe qui par translittération se lit Daesh (comme l'utilisation commune en français). Cela est lié aux choix du président Erdoğan qui le prononce ainsi, les médias suivent son utilisation.

Ce paragraphe se trouve en effet dans la déclaration de juin 2015 aussi. Cependant un important ajout a été fait. Le nombre des Syriens est pour la première fois annoncé et le mot invité est utilisé pour les désigner. Or, le mot « *misafir* » (invité) reste problématique puisqu'il ne fait référence à aucun concept du droit international relatifs aux droits des migrants, réfugiés ou demandeurs d'asile. C'est une manière de refuser le statut de réfugié aux Syriens en fragilisant les droits de cette population en Turquie. L'utilisation du mot *misafir* souligne la temporalité¹⁴ et rejoint la rhétorique de l'AKP sur la protection des opprimés et victimes : les Syriens sont accueillis parce qu'ils sont opprimés et victimes. L'utilisation du mot « frère » indique une relation intime et sentimentale malgré l'urgence d'un accueil plus structuré et basé sur les droits fondamentaux des réfugiés et leur intégration dans la société locale. Dans les deux déclarations de l'AKP aucun projet concret pour l'intégration des Syriens n'a été proposé à la différence de celles du principal parti de l'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP).

3. Parti républicain du peuple (CHP)¹⁵

Dans la déclaration électorale du CHP préparée pour les législatives du 7 juin 2015, les politiques proposées sur la situation des réfugiés syriens sont construites dans l'objectif de répondre aux inquiétudes des électeurs vis-à-vis de l'immigration massive des Syriens en Turquie. La déclaration soutient l'idée que les politiques de l'AKP à l'égard des Syriens créent de l'injustice contre les citoyens de la République de Turquie.

La question des réfugiés syriens est traitée par le CHP dans le cadre de la critique de la politique étrangère de l'AKP vis-à-vis de la Syrie. En effet, les réfugiés syriens sont souvent devenus un instrument de critique des politiques intérieure et extérieure du gouvernement (Ilgit et Memişoğlu, 2017 :93). Dans un rapport publié en avril 2015, le CHP critique la politique étrangère de l'AKP à travers l'analyse des erreurs que ce dernier a commis dans sa politique syrienne.¹⁶ L'approche adoptée dans ce rapport a considérablement influencé la déclaration électorale du parti. La partie intitulée « la politique étrangère basée sur les citoyens et sur des valeurs » reflète les inquiétudes exprimées par l'opinion publique turque, surtout par l'électorat du CHP, à l'égard des Syriens. Ces inquiétudes ont conduit le débat public sur les réfugiés syriens vers des amalgames en associant les Syriens à une menace sociale. Cela a eu des répercussions sur les discours de différentes figures politiques. Les réfugiés syriens ont été définis comme un problème politique par trois manières : a) en tant que groupe de « victimes rivales »; (b) comme une menace « électorale

14 Pour une analyse détaillée sur la dichotomie entre l'hospitalité et les droits des migrants voir: Georg Cavallar (2013), "From Hospitality to the Right of Immigration in the Law of Nations: 1750-1850", Baker, Gideon (Ed.), *Hospitality and World Politics* (New York: Palgrave MacMillan): 69-94.

15 La déclaration électorale de l'AKP est consultable sur: <http://www.radikal.com.tr/secim-2015/chpnin-2015-secim-bildirgesinin-tam-metni-1339188/> (consulté le 22.03.2017)

16 Ce rapport a été préparé par les « députés du groupe du monde des affaires » a pour titre *Les crises d'Irak et de Syrie: les factures payées par la Turquie*. Cette expression utilisée dans le titre laisse entendre que la question des réfugiés syriens est considérée comme un problème économique plutôt qu'une crise humanitaire.

ou démographique »; et c) comme un groupe ayant un accès « déloyal » aux services publics (Memişoğlu et Ilgit, 2016 : 325).

Selon le CHP, les priorités de la politique étrangère doivent être la sécurité, la paix et la prospérité du citoyen. Dans cette approche les problèmes de sécurité associés à la vague migratoire des Syriens ainsi que la diminution des aides reçues par les citoyens turcs après l'arrivée des Syriens sont accentués. En s'appuyant sur des sensibilités nationalistes, la déclaration du CHP cherche à répondre aux réactions de l'opinion publique turque contre les aides de l'Etat aux Syriens depuis 2011. Cependant le CHP se réfère aussi à une politique étrangère égalitaire basée sur la solidarité, la paix, le droit international et les droits de l'homme, c'est ainsi que ce parti expose sa qualité de social-démocrate.

Les discours faits par le chef du CHP, M. Kemal Kılıçdaroğlu suivent les thèmes de la déclaration : « nous ne nous mêlons pas aux affaires intérieures d'aucun pays. Nous allons renvoyer nos frères et sœurs syriens dans leurs pays. Nous leur demanderons pardon et leur dirons de rentrer chez eux. Chacun est heureux là où il est né. Certains ont envoyé des armes en Syrie, nous, nous allons y envoyer notre amitié, notre fraternité. Nous sommes leurs proches, nous allons discuter ensemble. Nous allons résoudre les problèmes de leur pays ensemble ». ¹⁷ Malgré les critiques qu'il a reçues par les médias pro-gouvernementales, M. Kılıçdaroğlu a gardé le même esprit en y rajoutant un nouvel aspect : « Nous allons apporter la paix en Syrie. Savez – vous ce que veut dire l'arrivée de la paix ? Cela veut dire aussi que les hommes d'affaires turcs mèneront d'importantes activités dans le Moyen-Orient ».

Dans la continuité de cette logique, la déclaration électorale du CHP attire l'attention de ses électeurs sur le droit de compétition lorsqu'elle évoque la question des réfugiés syriens : « nous allons empêcher les Syriens de profiter à tort des privilèges qu'ils ont obtenus comme l'exonération fiscale et la responsabilité judiciaire ». Par cette approche, le CHP vise en effet les entrepreneurs et les petits commerçants qui traditionnellement votent pour la droite en s'adressant à leurs plaintes contre les privilèges fiscaux et légaux des Syriens tout en s'éloignant de ses valeurs sociales-démocrates.

Dans la déclaration électorale du juin 2015, le CHP désigne les Syriens comme demandeurs d'asile (3 fois), le mot réfugié est évité, les mots « invité » et « Syrien » sont utilisés chacun une fois. Le CHP propose une rubrique à part entière pour le sujet. Les points relevés sont les suivants :

- Nous allons accueillir nos frères et sœurs syriens qui ont fui la guerre en Syrie dans des conditions dignes de l'humanité et dans la régularité.
- Nous allons veiller sur la transparence et le contrôle des aides faites aux demandeurs d'asile.
- Nous enquêterons sur les aides douteuses et empêcherons l'abus des aides.

17 <http://www.sabah.com.tr/gundem/2015/04/23/kilicdaroglundan-suriyelileri-gonderme-vaadi> (consulté le 27.03.2017)

- Nous relancerons immédiatement les organisations internationales afin de lutter contre les problèmes provoqués par la vague migratoire venant de la Syrie.
- Nous soutiendrons activement les initiatives entreprises pour la reconstruction de la paix en Syrie qui permettrait à nos frères demandeurs d'asile de rentrer à leurs pays en sécurité.

Tous ces éléments de la déclaration cités plus haut indiquent le scepticisme à l'égard des politiques de l'AKP. Les doutes du CHP se cristallisent sur le fait qu'en suivant une rhétorique islamiste sunnite, l'AKP instrumentalise les aides humanitaires et les transforme en rente électorale. Il a été constaté que contrairement au langage abstrait de l'AKP, le principal parti de l'opposition traite du sujet d'une manière plus concrète. La solution ultime proposée par le CHP est la rentrée des Syriens en Syrie dans les meilleures conditions de sécurité et pour ce faire le parti considère la reconstruction de la paix en Syrie comme *sine qua non*. Cette paix ne pourrait voir le jour que par un changement drastique de la politique étrangère.

Dans la déclaration du CHP préparée pour les élections législatives du 1^{er} novembre 2015 la notion de « politique étrangère basée sur les citoyens » a été reprise.¹⁸ Dans cette version renouvelée intitulée « D'abord la Turquie » le CHP continue de souligner les conséquences négatives de la question des réfugiés syriens sur les citoyens turcs : « la question des réfugiés, l'incertitude dans le commerce international et dans les investissements étrangers et des menaces de sécurité continuent d'endommager la situation de nos concitoyens ». (p.197)

Cependant, à la différence de la déclaration du juin, la déclaration du novembre traite du sujet d'une manière considérablement plus large. Afin de répondre aux critiques qu'il a eues lors de la période de campagne en juin, le CHP décide d'exprimer sa position sur la question des réfugiés syriens. Le CHP prépare un programme détaillé pour effacer son image de celui qui souhaite « renvoyer les Syriens ». Une partie intitulée « Les réfugiés syriens » a été proposée dans la déclaration et les promesses suivantes ont été faites sous différentes rubriques (entre les pages 206 à 209 de la déclaration électorale) :

L'accueil moderne

- Nous allons procurer des conditions dignes de l'humanité aux Syriens qui se sont enfuis de la guerre en Syrie.
- Nous garantirons l'accès des Syriens aux besoins fondamentaux (nourriture, vêtements, chauffage, etc.).
- Nous allons utiliser les fonds pour les réfugiés dans les domaines de l'éducation et de la santé, c'est ainsi que nous allons empêcher les Syriens et nos concitoyens de devenir victimes.

18 Voir la déclaration électorale consulté le 25.04.2017 sur: <https://www.chp.org.tr/Public/0/Folder//52608.pdf>

- Nous supporterons les services de santé préventifs pour les Syriens pour que ceux-ci rentrent dans leur pays en plein santé.
- En recevant des aides des organisations d'aide internationales nous augmenterons la capacité et nous améliorerons les conditions de logement.
- Dans des endroits où les réfugiés habitent massivement, nous allons faire des réglementations concernant les prix des loyers afin de réduire les problèmes des réfugiés ainsi que les plaintes de la population locale.

Sous cette rubrique le CHP met à l'évidence les traits caractéristiques de son approche à l'égard des Syriens. Certains points sont à relever : premièrement les plaintes et les demandes des citoyens de la République de Turquie seront prises en considération pendant que les réfugiés sont soutenus. Deuxièmement, l'objectif est le retour des Syriens après un séjour obligatoire en Turquie dû à la guerre dans leur pays. Selon ce parti l'existence des Syriens sur le territoire turc est temporaire et la Turquie est définie comme un pays hôte. En mettant la question des Syriens dans cette dualité de « hôte et invité » le CHP a été souvent critiqué par la gauche pour avoir trahi les concepts fondamentaux de la sociale démocratie ainsi que les fondements du droit international et des droits de l'homme (Öndül, 2015).

La population jeune syrienne et l'éducation

- Nous serons en coopération avec l'UNICEF et d'autres organisations internationales afin de garantir le maintien de la scolarisation des réfugiés syriens.
- Nous préparerons un programme d'éducation qui ne posera pas de problèmes d'équivalence en Syrie et qui ne mettra pas en difficulté les enfants syriens à leur retour.
- Nous éviterons de prendre parti dans les conflits syriens dans le programme d'éducation.

Cette rubrique dont quelques points ont été présentés plus haut contient des éléments détaillés qu'aucun parti politique évoque dans son programme. Le CHP déclare une feuille de route détaillée sur l'éducation des enfants syriens dont le nombre s'élève à 1.200.000 selon les chiffres de l'UNICEF. La même organisation affirme que 450.000 de ces enfants ne sont pas scolarisés.¹⁹ L'intérêt du CHP à la question de la scolarisation des enfants syriens peut être expliqué par les réflexes sociaux-démocrates et séculaires du parti qui mènent des politiques actives contre les problèmes qui attaquent gravement les enfants comme l'islamisation de la société par l'éducation religieuse et le mariage précoce des filles.

L'enregistrement des réfugiés et la planification

19 Pour l'ensemble des chiffres voir http://unicef.org.tr/files/bilgimerkezi/doc/T%C3%BCrkiyedeki%20Suriyeli%20%C3%87ocuklar_Bilgi%20Notu%20Kasim%202015.pdf (consulté le 15.03.2017)

- Nous organiserons une conférence sous la tutelle de l'ONU qui réunira les pays qui accueillent des réfugiés, la Turquie, la Jordanie et le Liban.
- Nous construirons une bonne base de données afin de compléter l'enregistrement régularisé des Syriens dans notre pays.
- Nous développerons des plans d'urgence de long terme afin de se préparer aux probables problèmes sociaux dans l'avenir.

Le CHP considère le problème des réfugiés comme une question internationale dont la gestion doit se faire à deux niveaux : international et national. L'enregistrement des Syriens donnera selon le parti un statut juridique sécurisé aux réfugiés et donnera à l'Etat de plus amples capacités de contrôle. Cela permettra également d'identifier les sources des problèmes en cours et à venir.

La régularisation du travail et de la sécurité de travail

- Nous préparerons les bases légales des conditions de travail des Syriens.
- Nous intégrerons les Syriens sur le marché de travail dans les mêmes conditions que les commerçants turcs afin d'éviter la compétition à tort.
- Nous arrêterons le travail illégal des réfugiés syriens, notamment des enfants, dans des conditions inhumaines.

Cette rubrique contient des éléments dans la même lignée des promesses faites auparavant. On observe pour une nouvelle fois que le CHP essaie de réunir les sensibilités de la droite et de la gauche. D'une part, il essaie de convaincre les petits commerçants par la promesse de mettre fin aux privilèges fiscales et légales des entrepreneurs syriens. D'autre part, le parti s'adresse à son électorat social-démocrate en faisant appel aux droits des ouvriers et des enfants et aux conditions inhumaines sur le marché du travail.

La redistribution et le contrôle des aides financières

- Nous travaillerons sur l'augmentation des fonds de l'ONU afin de baisser la part de notre pays dans la responsabilité financière concernant les réfugiés syriens.
- Nous veillerons sur la transparence et le contrôle des aides aux réfugiés.
- Nous veillerons sur le peuplement équitable des réfugiés dans différentes régions afin d'empêcher de probables dégâts sur la structure économique, sociale et culturelle au niveau local.

Dans l'esprit de répondre à la fois aux besoins des réfugiés syriens et aux inquiétudes de la population locale, cette déclaration – qui parmi celles des quatre partis politiques examinés dans cette étude, propose les solutions et les politiques les plus concrètes – corrige également la langue

de la déclaration de juin en privilégiant le mot réfugié (utilisé 18 fois). Le mot invité a été appelé une seule fois dans l'ensemble du texte, alors que « Syrien » est utilisé 16 fois. A la différence de la précédente déclaration qui évoquait 3 fois le concept de demandeur d'asile, celle-ci ne l'utilise pas.

4. Parti démocratique des peuples (HDP)

La déclaration électorale du HDP pour les législatives du 7 juin²⁰ contient des éléments considérablement différents par rapport à celles des autres partis en ce qui concerne le statut et l'accueil des réfugiés syriens. Il n'y a aucune utilisation du mot « Syrien » dans le texte. Le mot « réfugié » est utilisé pour désigner un statut juridique et il n'est associé à aucun groupe particulier. La désignation à connotation culturelle, « invité » n'est utilisée nulle part dans cette déclaration. Le HDP ne mentionne rien de particulier sur les Syriens mais traite de la migration dans son intégralité. La rubrique intitulée « Traitement digne des migrants » de cette déclaration de 52 pages reflète aussi l'approche du parti à l'égard des Syriens en Turquie (p. 45) :

« Les droits à la vie et au travail sont des droits fondamentaux. Donc, le statut de réfugié sera changé et la « réserve géographique » dans la Convention de Genève sera abolie. Les travailleurs immigrés seront traités de la même manière que les citoyens. De nouvelles routes et abris sécurisés doivent être construits pour les migrants. Des corridors humanitaires doivent être ouverts et l'obtention des visas doivent être facilitée. Des politiques nécessaires pour lutter contre la haine et le racisme envers les migrants et les demandeurs d'asile seront développées. »

Comme le montre cet extrait de la déclaration électorale, le HDP s'engage à modifier le contenu légal du statut de réfugié en Turquie ; cela marque une différence fondamentale avec les autres partis. Dans cette déclaration la demande d'asile est considérée comme un droit de l'homme. Ainsi le HDP ne voit aucun conflit entre les intérêts des citoyens et ceux des réfugiés. Aucune expression comme « éviter des conséquences sur les citoyens turcs » n'a été utilisée par ce parti. Le HDP présente une approche égalitaire et solidaire. De ce fait, il n'y a aucun accent sur les Syriens et le programme du parti a été préparé pour « tous les résidents du pays ».

Dans la déclaration électorale préparée pour les élections du 1^{er} novembre²¹, le parti garde la même approche tout en ajoutant quelques éléments plus détaillés :

« Dans un système dominé par l'idéologie néolibérale, les conditions prévues pour les réfugiés doivent être traitées dans le cadre de la conception de droit au lieu de la conception d'aide ».

De plus, le HDP affirme sa conscience sur les inquiétudes de la société liées au nombre grandissants des demandeurs syriens en Turquie et propose des solutions pour l'intégration des migrants et envisage une coopération avec des organisations internationales :

20 Pour l'intégralité de la déclaration voir

<http://www.hdp.org.tr/tr/materyaller/genel-secim-7-haziran/6010> (consulté le 10.04.2017)

21 <http://www.hdp.org.tr/tr/materyaller/genel-secim-1-kasim/6337> (consulté le 10.04.20017)

« Pour offrir une vie digne de l'honneur humain à tous les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés et pour construire les conditions de l'intégration sociale des politiques durables seront développées en coopération avec des institutions internationales, des ONG, des organisations professionnelles, des médias et des figures populaires ».

5. Le parti du mouvement nationaliste (MHP)

La déclaration électorale du MHP préparée pour les élections du 7 juin²² traite du sujet de l'accueil des Syriens dans le cadre des concepts d'hospitalité et d'accueil et dans une approche mettant les questions de sécurité au premier plan. La place de la question de l'arrivée des Syriens occupe une très petite partie dans les promesses électorales du parti. Le MHP affirme une corrélation entre la migration et les problèmes de sécurité :

« A part le coût important des demandeurs d'asile qui se trouvent dans notre pays, des problèmes, surtout dans des grandes villes, comme vol, cambriolage, révolte, mendicité, épidémies, drogue, prostitution, mariages précoces, travail illégal, augmentation des loyers surgissent. Cette situation a deux conséquences, de l'une des conditions de vie malsaines des demandeurs d'asile et de deux, l'impact négatif sur la vie économique, sociale et psychologique du peuple turc ».

Cette approche vis-à-vis des Syriens suscite des politiques basées sur le contrôle des réfugiés. Même si l'accueil des Syriens a été traité dans le cadre de « l'hospitalité de la nation turque » pendant leur séjour en Turquie, les propositions du parti (pas du tout détaillé) sont dans le cadre de l'arrêt des flux migratoires à l'échelle internationale. Le parti propose également que les demandeurs d'asile doivent être placés prioritairement dans des villes frontalières et ensuite dans d'autres villes uniquement dans des conditions prédéterminées.

Dans la déclaration électorale du 1^{er} novembre²³ le parti garde la même position et les mêmes expressions. Dans toutes les deux déclarations, le langage utilisé par le parti reste ambigu les concepts « invités (2 fois), demandeurs d'asile (7 fois), Syriens (1 fois) ont été mentionnés sans faire une véritable distinction entre ceux-ci ni une définition particulière leur a été accordée.

6. Conclusion

La persistance du conflit et le nombre croissant de réfugiés dans les zones urbaines créent un certain nombre de défis pour la Turquie. Un de ces défis est l'impact profond de la présence des Syriens sur les communautés d'accueil dans les domaines économique, social et politique (Kirişçi, 2014 : 18). Ceci nécessite la mise en place de toute une série de mesures par les responsables politiques afin de rendre possible l'intégration des Syriens dans les communautés locales dont 60% considèrent l'immigration comme un problème et 55% d'elles pensent que les immigrés constituent une menace contre la culture nationale (Ziebarth, Wunderlich & Raisher, 2014 : 17,

22 http://www.mhp.org.tr/usr_img/mhpweb/1kasimsecimleri/beyanname_1kasim2015.pdf (consulté le 15.03.2017)

23 http://www.mhp.org.tr/usr_img/mhpweb/1kasimsecimleri/beyanname_1kasim2015.pdf (consulté le 15.03.2017)

28). Ces communautés sont aussi des électeurs et elles constituent une population à convaincre pour le parti au pouvoir qui pratique les politiques migratoires et pour les partis de l'opposition qui constamment critiques ces politiques. Cette étude montre que depuis 2014 ou le statut de protection temporaire a été accordé aux Syriens les partis politiques ont pris conscience de la nécessité d'exposer concrètement leur perception et leur agenda sur la présence et le futur des Syriens en Turquie. Malgré sa longue histoire des migrations et à la différence de plusieurs pays européens, la migration n'a pratiquement pas été un enjeu électoral en Turquie. C'est par l'arrivée massive des Syriens sur le territoire turc qu'un débat public et politique a été engendré et depuis les élections de 2015 il occupe l'agenda des partis politiques.

L'analyse des déclarations électorales de quatre partis politiques représentés dans l'Assemblée nationale indique tout d'abord l'existence d'une différenciation majeure dans la perception de l'intégration des Syriens dans la société turque. Si la question de l'intégration est négligée par le parti au pouvoir elle est présentée comme un enjeu majeur par le principal parti d'opposition. Le parti au pouvoir, l'AKP traite de la présence et de l'intégration des Syriens en Turquie dans une approche basée sur les « valeurs » et « principes » définis d'une manière vague voire ambiguë. Cette attitude est également adoptée par le HDP qui évoque la question des Syriens en mettant en avant les principes sans faire des propositions concrètes de politique publique.

Les « valeurs et principes » affirmées par l'AKP reflètent l'engagement du gouvernement auprès des populations dépourvues notamment celles des zones de conflit, en Afrique et en Asie depuis la mise en œuvre de sa politique étrangère dite « proactive ». La question des Syriens est donc évoquée uniquement dans le cadre de la présentation et la défense de la politique étrangère sans être associée à la mise en place des politiques publiques concrètes. Autrement dit, malgré les inquiétudes du gouvernement à l'égard des réactions anti-réfugié, anti-migrant au sein de la population locale (Kaya, 2016) et le risque de perdre une partie de son électorat, le parti préfère garder le sujet dans le contexte de la politique étrangère. En effet, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'en 2015 la question des réfugiés syriens semble ne pas avoir encore un impact sur les attitudes des électeurs. Comme le démontre Altındağ et Kaushal l'afflux de réfugiés n'a eu que des effets modestes sur les affiliations politiques des électeurs turcs et un effet négligeable sur les résultats réels du vote (2020). Sous l'effet de la polarisation l'identification au parti ainsi que le vote idéologique (voir Esmer, 2002) affectent comme jamais les choix des électeurs. De ce fait, il n'est pas aussi surprenant que le parti au pouvoir traite du sujet par une approche idéologique.

A l'instar de l'AKP le HDP aussi suit la même logique. Le HDP refuse de constater un enjeu spécifique en ce qui concerne l'arrivée massive des Syriens et il ne fait pas de différence entre les Syriens et d'autres communautés issues de la migration internationale. Ce parti souligne la nécessité de revenir sur la définition de la conception de réfugié et des droits des migrants. Malgré d'importantes différences qu'ils ont, ces deux partis semblent traiter du sujet des Syriens dans le cadre de leur position idéologique et des sensibilités de leur électorat.

Quant au principal parti de l'opposition, le CHP dont la base électorale est très hétérogène, composée d'électeurs nationalistes laïques aussi bien que des sociaux-démocrates voire socialistes, l'accent mis sur la situation des Syriens en Turquie reste relativement fort dans ses déclarations électorales. Le CHP affirme son engagement, qui en effet paraît ambitieux, de développer des réponses concrètes à la fois au mécontentement exprimé par les classes moyennes et supérieures composées des électeurs séculaires citadins et aux besoins d'intégration des Syriens. Sans abandonner leurs critiques vis-à-vis du gouvernement, notamment à l'égard de sa politique étrangère qui permettent de consolider leur électorat, les dirigeants du CHP reste le seul parti qui traite du sujet par différents aspects pendant plusieurs pages et cela en proposant des politiques d'intégration concrètes. De ce fait le CHP semble le parti le plus concerné par la question des réfugiés syriens et s'engage à convaincre aussi bien son électorat que les électeurs mécontents de l'AKP.

Même si la place accordée aux Syriens reste limitée dans ses déclarations par rapport aux autres partis, le MHP, comme le CHP, se concentre aussi sur les problèmes concrets évoqués par son électorat et sur les perceptions de celui-ci à l'égard des Syriens. Malgré ses fondements idéologiques le MHP ne produit pas de discours idéologique sur ce sujet et reste plutôt pragmatique. A la différence du CHP, le MHP se contente simplement de la constatation des enjeux voire des problèmes liés à la crise des réfugiés syriens et ne fait aucune proposition concrète de politique d'intégration.

L'analyse des déclarations électorales des partis politiques en Turquie ne permet pas à une catégorisation formelle sur l'immigration à l'instar de celle sur les partis politiques européens. Cependant elle montre comment ce nouvel enjeu dans les politiques domestique et extérieure de la Turquie prend des proportions importantes dans le débat électoral. Malgré des différences de forme et de fond, chacun des partis politiques présents dans le parlement turc au moment des élections du 7 juin et du 1^{er} novembre prennent en considération l'enjeu migratoire. Cette prise de conscience reste pour l'instant limité au cas des Syriens et, sauf le HDP, les partis politiques n'évoquent pas l'enjeu migratoire dans son intégralité. C'est en suivant la logique de la polarisation et de la consolidation de leur électorat par des instruments idéologiques que ces quatre partis politiques développent des définitions, des explications et des politiques vis-à-vis de la présence et du futur des réfugiés syriens en Turquie.

Bibliographie

- Adalet ve Kalkınma Partisi 27 Haziran 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti pour la justice et le développement pour les élections du 27 juin 2015)
- Adalet ve Kalkınma Partisi 1 Kasım 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti pour la justice et le développement pour les élections du 1^{er} novembre 2015)
- Altındağ, O., Kaushal, N. (2020). Do refugees impact voting behavior in the host country? Evidence from Syrian refugee inflows to Turkey. *Public Choice* <https://doi.org/10.1007/s11127-019-00768-3>
- Andall, J. (2007). Introduction: immigration and political parties in Europe. *Patterns of Prejudice*, 41(2), pp. 105-108.

- Bardin, L. (1977). *L'Analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France, 233 p.
- Black Jerome H. et Hicks Bruce M. (2008) Electoral Politics and Immigration in Canada: How Does Immigration Matter?, *International Migration & Integration*, (9), pp. 241-267.
- Brader, T., Valentino N. A. et Suhay Elizabeth, (2008). What Triggers Public Opposition to Immigration?, Anxiety, Group Cues and Immigration Threat. *American Journal of Political Science*, 52, pp. 959-978.
- Cavallar, G. (2013). From Hospitality to the Right of Immigration in the Law of Nations: 1750-1850, Baker, Gideon (Ed.), *Hospitality and World Politics*, New York: Palgrave MacMillan, pp. 69-94.
- Chatty, D. (2010). *Displacement and Dispossession in the Modern Middle East*. Cambridge : Cambridge University Press, 350 p.
- Colella, A. (1989). Les réserves à la Convention de Genève (28 juillet 1951) et au Protocole de New York (31 janvier 1967) sur le statut des réfugiés. *Annuaire français de droit international*, 35, pp. 446-475.
- Constitution de la Turquie, consulté le 26.07.2019, https://global.tbmm.gov.tr/docs/constitution_en_2019.pdf
- Cumhuriyet Halk Partisi 27 Haziran 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti républicain du peuple pour les élections du 27 juin 2015).
- Cumhuriyet Halk Partisi 1 Kasım 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti républicain du peuple pour les élections du 1^{er} novembre 2015).
- Dollat, P. (2009). Qui est étranger dans l'Union européenne ? La citoyenneté européenne et les frontières de l'Union. *Hommes et migrations*, 1277, pp.108-113.
- Erder, S. (2000). Uluslararası Göçte Yeni Eğilimler: Türkiye "Göç Alan" Ülke mi?, in F. Ercan (Ed.), *Mübeccel Kıray için Yazılar* İstanbul : Bağlam Yayınları, pp. 235-259.
- Erder, S. (2009). Balkan Göçmenleri ve Değişen Uygulamalar: İskan Kurumunun Dostları, Ahmet İçduygu, Sema Erder et Ömer Faruk Gençkaya (Eds.) *Türkiye'nin Uluslararası Göç Politikaları, 1923-2023 : Ulus-devlet Oluşumundan Ulus-ötesi Dönüşümlere*, TÜBİTAK 1001_106K291 (Rapport de projet).
- Erdoğan, M. (2019). Syrian Refugees in Turkey. *Konrad – Adenauer-Stiftung Report*, 26 p.
- Erdoğan, M. (2018). Türkiye'deki Suriyeliler: Toplumsal Kabul ve Uyum. İstanbul : İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 335 p.
- Erdoğan, M. (2017). Suriyeliler Barometresi 2017: Suriyelilerle Uyum İçinde Yaşamın Çerçevesi. İstanbul : İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları, 196 p.
- Esmer, Y. (2002). At the ballot box: Determinants of voting behavior in Turkey and Introduction. In Sabri Sayarı and Yılmaz Esmer, (eds.) *Politics, parties and elections in Turkey*. Boulder, CO: Lynne Rienner.
- Faroqhi, S. (2014). *Travel and Artisans in the Ottoman Empire: Employment and Mobility in the Early Modern Era*. London : I.B. Taurus, 320 p.
- Fennema, M. (1997). Some conceptual issues and problems in the comparison of anti-immigrant parties in Western Europe. *Party Politics*, 3 (4), pp. 473-492.
- Fennema, M., P., Ch. (1998). Ideology of anti-immigrant parties in the Europe Parliament. *Acta politica*, 33 (2), pp.111-138.
- Genç D. H., et Özdemirkıran, M. (2019). Paradoxical Perceptions on Syrian Forced Migration to Turkey: A Case Study of Istanbul Muhtars. *Alternatif Politika*, 11 (1), pp. 168-191.
- Gimpel James G. (1999). *Separate destinations: migration, immigration, and the politics of places*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 425 p.
- Givens T.et Luedtke, A. (2005). European immigration policies in comparative perspective: issue salience, partisanship and immigrant rights. *Comparative European Politics*, 3(1), pp. 1-22.

- Gulmez, R. (2019). The Securitization of the Syrian Refugee Crisis Through Political Party Discourses. *Journal of International Migration and Integration* (20), pp. 887-906
- Halkların Demokratik Partisi 27 Haziran 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti démocratique des peuples pour les élections du 27 juin 2015).
- Halkların Demokratik Partisi 1 Kasım 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti démocratique des peuples pour les élections du 1^{er} novembre 2015).
- Ihlamur-Öner, S., G. (2014). Türkiye'nin Suriyeli Mültecilere Yönelik Politikası. *Ortadoğu Analiz*, 6 (61), pp. 42-45
- Ilgit, A. et Memişoğlu, F. (2017). Contesting Refugees in Turkey: Political Parties and the Syrian Refugees, Deniz Eroğlu Utku, K. Onur Unutulmaz, İbrahim Sirkeci (Eds.), *Turkey's Syrians: Today and Tomorrow*. London : Transnational Press London, pp. 81-98
- İçduygu A. et Aksel, D., B. (2012). *Irregular Migration in Turkey*, Ankara : IOM Report, 72 p.
- İskan Kanunu Tasarısı ve İskan Kanununda Değişiklik Yapılması Hakkında Kanun Tasarısı ile Bayındırlık, İmar, Ulaştırma ve Turizm Komisyonu Raporu, 1/352, 1/12, Ankara, 2003 [Rapport de la Commission sur la Loi du peuplement au sein de la Grande Assemblée Nationale de la Turquie].
- Kaya, A. (2016). Syrian Refugees and Cultural Intimacy in Istanbul: "I feel safe here!". *EUI Working Papers RSCAS* (59), Florence: European University Institute
- Kılıçdaroğlu'ndan Suriyelileri Gönderme Vaadi, (23.04.2015), *Sabah*, consulté le 27.03.2017 : <http://www.sabah.com.tr/gundem/2015/04/23/kilicdaroglundan-suriyelileri-gonderme-vaadi>
- Kirişçi, K. (2014). Syrian Refugees and Turkey's Challenges: Going Beyond Hospitality, Brookings Institute Report, 46 p.
- Korkut, U. (2014). The migration myth in the absence of immigrants: How does the conservative right in Hungary and Turkey grapple with immigration?. *Comparative European Politics*, 12 (6), pp. 620-636
- Koser A. S. et Simsek, D. (2018). The Politics of Syrian Refugees in Turkey: A Question of Inclusion and Exclusion through Citizenship. *Social Inclusion* 6 (1), pp. 176-187
- Memisoglu, F. et Ilgit, A. (2016). Syrian refugees in Turkey: multifaceted challenges, diverse players and ambiguous policies. *Mediterranean Politics*, 22 (3), pp. 317-338
- Milliyetçi Hareket Partisi 27 Haziran 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti du mouvement nationaliste pour les élections du 27 juin 2015).
- Milliyetçi Hareket Partisi 1 Kasım 2015 Genel Seçimleri Seçim Beyannamesi (Déclaration électorale du Parti du mouvement nationaliste pour les élections du 1^{er} novembre 2015).
- Mucchielli, R. (1984). *L'analyse de Contenu des Documents et Communications*. Paris: Editions ESF, 186 p.
- O'Connell M. (2005). Economic forces and anti-immigrant attitudes in Western Europe: a paradox in search of an explanation. *Patterns of Prejudice*, 39(1), pp. 60-74.
- Odmalm, P. (2014). *The party politics of the EU and immigration*. New York : Palgrave Macmillan, 168 p.
- Odmalm P. et Bale, T. (2014). Immigration into the mainstream: Conflicting ideological streams, strategic reasoning and party competition. *Acta politica*, 50(4), pp. 1-14
- Öndül, H. (7 mai 2015). CHP ve Suriyeliler Söylemi. *Evrensel*, consulté le 10.04.2017 : <https://www.evrensel.net/yazi/73987/chp-ve-suriyeliler-soylemi>
- Rapport global 2011 du HCR consultable sur <http://www.unhcr.org/fr/500e9f97b.pdf>
- Suriye ve Irak Krizleri: Türkiye'nin Ödediği Fatura. (Avril 2015) *Cumhuriyet Halk Partisi Raporu*, [Les crises syrienne et irakienne: la facture payée par la Turquie, Rapport du CHP, Avril 2015] consulté le 05.05.2017 : http://faikoztrak.com/wp-content/uploads/2015/04/Rapor_Suriye-ve-Irak-Krizleri_Turkiyenin-Ödediği-Fatura.pdf

- Şirin Öner, N. Aslı et Genç, D. (2015). Vulnerability leading to mobility: Syrians' exodus from Turkey. *Migration Letters*, 12 (3), pp. 251–262
- Toksöz G., Erdoğan, S. et Kaşka S. (2012) *Irregular Migration in Turkey and Situation of Migrant Workers in the Labour Market*. Istanbul: IOM Report IOM Publication, 184 p.
- Tokuzlu, L., B. (2016). Yabancılar Ve Uluslararası Koruma Kanun'nun Yasal Belirlilik İlkesi Konusunda Türk Uygulamasına Katkısı Üzerine Bir Değerlendirme. *Uyuşmazlık Mahkemesi Dergisi*, (7), pp. 1061-1105
- Türkiyedeki Suriyeli Çocuklar. (Kasım 2015) *Unicef Türkiye*, [Les enfants syriens en Turquie, Rapport de l'Unicef Turquie, Novembre 2015] consulté le 03.01.2018 : http://unicef.org.tr/files/bilgimerkezi/doc/Türkiyedeki%20Suriyeli%20Çocuklar_Bilgi%20Notu%20Kasim%202015.pdf
- Van der Brug, W. d'Amato G., Ruedin, D. et Berkhout, Joost (2015). *The Politicisation of Migration*. London : New York, Routledge, 234 p.
- Van der Brug, W. et Fennema, M. (2003). Protest or mainstream ? : how the European anti-immigrant parties developed into two separate groups by 1999. *European Journal of Political Research*, 42(1), pp. 55-76.
- Withol de Wenden, C. (2009). Convergences et divergences des politiques d'immigration entre la France et l'Allemagne. *Hommes et migrations*, 1277, pp. 6-11.
- Ziebarth, A., Wunderlich, T. et Joshua Raisher (2014) Transatlantic Trends: Mobility, Migration and Integration. The German Marchall Fund of the United States (GMF) Report, 28 p.
- Zuckerman, A. S. et Kroh, M. (2006). The social logic of bounded partisanship in Germany : a comparison of West Germans, East Germans and immigrants. *Comparative European Politics*, 4(1), pp. 65-93